



ORGANISATION PANAMÉRICAINNE DE LA SANTÉ  
ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ



## **43<sup>e</sup> CONSEIL DIRECTEUR**

### **53<sup>e</sup> SESSION DU COMITÉ RÉGIONAL**

*Washington, D.C., E-U, 24-28 septembre 2001*

---

*Point 4.4 de l'ordre du jour provisoire*

CD43/8 (Fr.)

13 juillet 2001

ORIGINAL : ESPAGNOL

### **RAPPORT SUR LA XII<sup>e</sup> RÉUNION INTERAMÉRICAINNE, AU NIVEAU MINISTÉRIEL, SUR LA SANTÉ ET L'AGRICULTURE**

La XII<sup>e</sup> Réunion interaméricaine au niveau ministériel sur la santé et l'agriculture (RIMSA XII) s'est tenue au Salon des Amériques à l'Hôtel Renaissance à São Paulo au Brésil du 2 au 4 mai 2001. Cette réunion a été convoquée par le Directeur de l'Organisation panaméricaine de la Santé (OPS) en application de la résolution CD17.R19 approuvée lors du 17<sup>e</sup> Conseil directeur de l'OPS et de la résolution RIMSA11.R3 adoptée lors de la XI Réunion interaméricaine au niveau ministériel sur la santé animale (RIMSA XI) qui s'est tenue au Siège de l'OPS en 1999 et au cours de laquelle il a été décidé de remplacer le nom d'origine de cette réunion par Réunion interaméricaine au niveau ministériel sur la santé animale et l'agriculture, en conservant le sigle RIMSA.

La RIMSA XII fera date car pour la première fois, les ministres de la santé et de l'agriculture y ont participé et il y a eu une séance spéciale avec le Président du Brésil, M. Henrique Cardoso. Les débats et les 10 résolutions approuvées témoignent de l'importance de cette Réunion qui concrétise le lien entre la santé et l'agriculture au plus haut niveau politique. Elle a également permis de définir les plans stratégiques prioritaires.

La Réunion a élu à l'unanimité le Conseil directeur suivant: au poste de Président, M. Marcus Vinicius Pratini de Moraes, Ministre d'État de l'agriculture et de l'approvisionnement en aliments du Brésil, aux postes de Vice-Présidents, M. Javier Usabiaga Arroyo, Secrétaire de l'agriculture et de l'élevage, du développement rural, de la pêche et de l'alimentation du Mexique et Mme Michelle Bachelet, Ministre de la santé du Chili; M. John Toussaint, Ministre de la santé de la Dominique, a été élu au poste de Rapporteur.

Le Président de la réunion, M. Marcus Vinicius de Moraes, a présidé la séance inaugurale puis les orateurs suivants ont pris la parole pour souhaiter la bienvenue aux participants : M. João Carlos de Souza Meirelles, Secrétaire de l'agriculture et de l'approvisionnement en aliments de l'État de São Paulo, M. George A. O. Alleyne, au nom de l'OPS et M. de Moraes, au nom du gouvernement du Brésil. M. José Serra, Ministre de la santé du Brésil, a présenté la conférence sur le commerce mondial des aliments et son importance pour la santé publique et le développement socio-économique.

La séance spéciale de clôture a été présidée par M. Fernando Henrique Cardoso, Président de la République fédérée du Brésil qui a souligné l'importance de la Réunion pour renforcer les programmes destinés à l'éradication de la fièvre aphteuse, le contrôle des zoonoses et l'innocuité des produits alimentaires. M. Geraldo Alckmin, Gouverneur de l'État de São Paulo, était également présent.

Les délégués de 35 États membres ont assisté à la Réunion. Parmi eux, 18 ministres et 3 vice-ministres de l'agriculture, 17 ministres et 2 vice-ministres de la santé et 2 ambassadeurs chefs de délégation. Les représentants des organismes de coopération technique, financière et du secteur privé ont participé au titre d'observateurs : associations d'éleveurs, de consommateurs, de l'industrie alimentaire, des organisations non gouvernementales et des universités, entre autres. Les gouvernements d'Aruba et des Îles Vierges britanniques ont également assisté au titre d'observateurs.

La VIII<sup>e</sup> Réunion du Comité régional des Amériques pour l'éradication de la fièvre aphteuse (COHEFA VIII) a eu lieu avant la Réunion.

L'objectif de la RIMS XII était d'aborder des sujets d'intérêt commun aux secteurs de la santé et de l'agriculture, d'analyser la réalisation des orientations stratégiques et programmatiques de l'OPS en matière de santé publique vétérinaire de même que les plans d'action de ses centres spécialisés: Le Centre panaméricain de la fièvre aphteuse (PANAFTOSA) et l'Institut panaméricain pour la protection alimentaire et la lutte contre les zoonoses (INPPAZ) pour les années 2002-2003.

Sur la base des orientations stratégiques et programmatiques pour quatre ans – 1999-2002 – deux thèmes ont été soumis à l'examen de la Réunion : le premier, celui de la participation de la communauté à la protection alimentaire et le second, celui des zoonoses qui sont importants pour l'économie et la santé publique. On a insisté sur la situation actuelle de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) et sur les recommandations de la réunion des experts de l'OPS sur l'ESB organisée par l'OPS à Montevideo en Uruguay. Les conséquences des réformes du secteur de l'agriculture et de l'élevage pour l'éradication de la fièvre aphteuse et d'autres aspects de la santé animale de même que pour les municipalités productives et la sécurité animale au niveau local ont constitué les différents thèmes.

La large participation des ministres de la santé et de l'agriculture, le débat sur les sujets présentés et les 10 résolutions approuvées ont témoigné de l'importance de cette Réunion qui concrétise les liens entre la santé et l'agriculture au plus haut niveau politique et ont permis de définir les plans régionaux prioritaires. A cette fin, les délégués ont recommandé au Directeur de continuer à convoquer cette Réunion tous les deux ans conformément aux mandats existants. Les délégués ont exprimé leur approbation et ont félicité l'OPS d'insister sur la santé publique vétérinaire en tenant compte des conditions locales dans les pays qui coopèrent avec l'Organisation. Cet axe s'est traduit par de très sensibles progrès des plans stratégiques régionaux – approuvés par la RIMSA – pour l'éradication de la fièvre aphteuse, l'élimination des zoonoses telles que la rage humaine transmise par le chien, la protection sanitaire des aliments, le contrôle et l'élimination de la tuberculose et de la brucellose et l'élimination de l'hédatoze. Les délégués ont formulé des recommandations en ce sens afin que les pays continuent de s'orienter selon cet axe et élaborent des plans stratégiques; ils ont invité le Directeur à continuer à offrir la coopération technique nécessaire.

Les plans d'action pour 2002-2003 de la PANAFTOSA et de l'INPPAZ ont été approuvés à l'unanimité et la mise au point et la présentation d'indicateurs d'efficacité et d'impact de la coopération technique ont été recommandées. Face à la réapparition de la fièvre aphteuse dans les pays exempts de cette maladie dans le Cône Sud, on a mis l'accent sur la nécessité de renforcer les actions de prévention et les plans d'urgence. Les recommandations de la Commission sud-américaine de lutte contre la fièvre aphteuse (COSALFA) et de la COHEFA ont été ratifiées pour que la PANAFTOSA s'acquitte de fonctions d'évaluation et de vérification des comptes des programmes nationaux.

La création de la Commission panaméricaine d'innocuité des aliments (COPAIA) a été présentée à l'examen de la Réunion à la suite des recommandations du II<sup>e</sup> Comité technique scientifique de l'INPPAZ, de la résolution RIMSA11.R5 et de la résolution CD42.R3 qui recommandaient au Directeur de l'OPS d'étudier la nécessité d'une commission régionale sur l'innocuité des aliments pour traiter des questions relatives aux politiques dans ce domaine. La Réunion a approuvé la création de la Commission et a demandé qu'un groupe de travail propose l'adoption de commentaires sur le cadre de travail et le mandat de la COPAIA lors d'une future réunion de la Commission.

S'agissant des zoonoses, la Réunion a recommandé la mise en place de systèmes de surveillance et de suivi pour les zoonoses émergentes (exotiques) dans la Région de même que la mise en place de stratégies et de plans sous-régionaux pour le contrôle et l'élimination de la brucellose. Plus précisément, la Réunion a adopté une résolution en vue de maintenir l'absence de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) dans les Amériques en s'appuyant sur des recommandations de la consultation de l'OPS/OMS qui a eu lieu à Montevideo en Uruguay de même que sur l'harmonisation des politiques et des

normes de prévention du Code zoosanitaire international de l'Office International des Épizooties (OIE).

Enfin, l'Organisation a été remerciée du soutien, de la transparence et des installations offertes pour faire face aux besoins de coopération technique pour l'éradication des maladies qui affectent la santé de l'homme et de l'animal de même que la production et la commercialisation des produits alimentaires.

### **Mesures à prendre par le Conseil directeur**

La 128<sup>e</sup> session du Comité exécutif a examiné le rapport final de la XII<sup>e</sup> Réunion interaméricaine au niveau ministériel sur la santé et l'agriculture (document CE128/11) et a adopté la résolution CE128.R2. Ces documents sont présentés en annexe aux fins d'examen par le Conseil directeur qui pourra formuler les commentaires qu'il estimera pertinents.

Annexes



ORGANISATION PANAMÉRICAINNE DE LA SANTÉ  
ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ

Annexe A



**XII<sup>e</sup> RÉUNION INTERAMÉRICAINNE, AU NIVEAU  
MINISTÉRIEL, SUR LA SANTÉ ET L'AGRICULTURE**

*São Paulo, Brésil, 2-4 mai 2001*

---

RIMSA12/FR (Fr.)  
4 mai 2001  
ORIGINAL : ANGLAIS

**R A P P O R T   F I N A L**

## TABLE DES MATIÈRES

	Page
Bureau .....	3
Participants	
États membres et participants et Membres associés .....	3
Observateurs .....	4
Ordre du jour et du Programme des séances .....	4
Séances	
Séance d'inauguration.....	4
Première séance .....	5
Deuxième séance.....	6
Troisième séance.....	7
Quatrième séance .....	8
Séance spéciale avec le Président du Brésil.....	9
Résolutions	
RIMSA12.R1 : Coordination intersectorielle entre la santé et l'agriculture pour la mise au point de programmes de santé publique vétérinaire.....	10
RIMSA12.R2 : Plan d'action proposé de l'Institut panaméricain pour la Protection alimentaire et la Lute contre les Zoonoses (INPPAZ)..	11
RIMSA12.R3 : Création de la Commission panaméricaine pour la salubrité alimentaire (COPAIA).....	12
RIMSA12.R4 : Plan d'action proposé du Centre panaméricain de la Fièvre aphteuse (PANAFTOSA), 2002-2003 .....	14
RIMSA12.R5 : VIII <sup>e</sup> Réunion du Comité hémisphérique pour l'éradication de la fièvre aphteuse (COHEFA 8) .....	15
RIMSA12.R6 : VIII <sup>e</sup> Réunion des Directeurs des Programmes nationaux de contrôle de la rage en Amérique latine (REDIPRA) .....	18
RIMSA12.R7 : Zoonoses.....	19
RIMSA12.R8 : Garder les Amériques à l'abri de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB).....	21
RIMSA12.R9 : Expression de reconnaissance au Gouvernement de la République fédérative du Brésil et au Gouvernement de l'État de São Paulo .....	23
RIMSA12.R10 : Expression de reconnaissance à l'Organisation panaméricaine de la Santé .....	23

## RAPPORT FINAL

La XII<sup>e</sup> Réunion interaméricaine, au niveau ministériel, sur la Santé et l'Agriculture (RIMSA XII) s'est tenue dans la salle des Amériques de l'Hôtel Renaissance de São Paulo à São Paulo au Brésil du 2 au 4 mai 2001. La Réunion était convoquée par le Directeur de l'Organisation panaméricaine de la Santé (OPS) conformément à la résolution CD17.R19, adoptée par le 17<sup>e</sup> Conseil directeur de l'OPS et à la résolution RIMSA11.R3, adoptée par la XI<sup>e</sup> Réunion interaméricaine, au niveau ministériel, sur la santé animale (RIMSA 11) qui a changé le nom de cette réunion, l'appelant Réunion interaméricaine, au niveau ministériel, sur la Santé et l'Agriculture, maintenant le sigle " RIMSA ".

### Bureau

Les membres suivants ont été élus à l'unanimité lors de la séance préliminaire en vue de constituer le bureau.

<i>Président :</i>	<i>Brésil</i>	M. Marcus Vinicius Pratini de Moraes, Ministre de l'Agriculture
<i>Vice-Présidents :</i>	<i>Mexique</i>	M. Javier Usabiaga Arroyo, Secrétaire de l'Agriculture
	<i>Chili</i>	Dr Michelle Bachelet, Ministre de la Santé
<i>Rapporteur :</i>	<i>La Dominique</i>	M. John Toussaint, Ministre de la Santé

Le Dr George A. O. Alleyne, Directeur de l'OPS, assumait la fonction de Secrétaire de droit de RIMSA XII et le Dr Primo Arámbulo III, coordinateur du Programme de santé publique vétérinaire de l'OPS, était le Secrétaire technique.

### Participants

#### *États membres et participants et Membres associés*

Les États membres et participants et Membres associés suivants étaient représentés à la Réunion : Antigua et Barbuda, Argentine, Bahamas, la Barbade, Belize, Bolivie, Brésil, Canada, Chili, Colombie, Costa Rica, Cuba, la Dominique, Équateur, États-Unis d'Amérique, France, Grenade, Guatemala, Guyana, Haïti, Honduras, Jamaïque, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, Porto Rico, République dominicaine, Saints-Kitts-et-Nevis, Sainte Lucie, Saint Vincent et les Grenadines, Suriname, Trinité-et-Tobago, Uruguay et Venezuela.

### ***Observateurs***

Étaient également présents en qualité d'observateurs les représentants des Gouvernements d'Aruba et des Îles vierges britanniques ainsi que des agences et organismes suivants : Communauté des Caraïbes, Agence des États-Unis pour le Développement international (USAID), Banque interaméricaine de développement (BID), Office International des Épizooties (OIE), Institut de coopération en agriculture (IICA), Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Organismo Internacional de Sanidad Agropecuaria (OIRSA), Association mondiale des vétérinaires, Consumers International, AICAR (Venezuela), Asociación Boliviana de Criadores de Cebú, Asociación de Empacadores de Carne (Honduras), Asociación de Productores de Ganado de Leche (Panamá), Asociación Nacional de Ganaderos (Panama), Asociación Rural (Paraguay), Central Azucarero La Victoria (Panama), Comisión Nacional de Erradicación de la Fiebre Aftosa (Equateur), Comunidad Andina, Confederación Nacional Ganadera (Mexique), Consumer Protection Association (Trinité-et-Tobago), Corporación de Fomento Ganadero (Costa Rica), Université Cornell, CESAVEG (Mexique), CONGABOL (Bolivie), COPAL (Argentine), Federación de Ganaderos (Santa Cruz), Federación de Ganaderos (Colombie), Federación de Ganaderos (Guatemala), Federación de Ganaderos (Venezuela), Université George Washington, Seafood Processors and Trawler Owners Association (Guyana), Productora Nacional de Biológicos Veterinarios (Mexique), International Association of Food Protection, Université suédoise des Sciences agricoles, Tribunas Ecuatorianas de Consumidores, Université de Tuskegee et US Pharmacopeia.

### **Ordre du jour et du Programme des séances**

L'Ordre du jour et le Programme des séances (documents RIMSA12/1, Rev.1 et RIMSA12/WP/1) ont été approuvés sans modifications.

### **Séances**

Une séance d'inauguration, quatre séances plénières et une séance spéciale avec le Président du Brésil ont été organisés.

### ***Séance d'inauguration***

Le Président de la Réunion, M. Marcus Vinicius Pratini de Moraes, a déclaré l'ouverture officielle de RIMSA XII et a passé la parole au Dr João Carlos de Souza Meirelles (Secrétaire de l'Agriculture et de l'approvisionnement en aliments, État de São Paulo, Brésil) qui a souhaité la bienvenue aux participants au nom de l'État hôte. Le Dr George A.O. Alleyne, Directeur de l'OPS, a ensuite souhaité la bienvenue aux participants au nom de l'OPS, Bureau régional pour les Amériques de l'Organisation



mondiale de la Santé (OMS). Présentant les objectifs et les résultats escomptés de la Réunion, il a noté que celle-ci traiterait non seulement de questions importantes liées à l'agriculture et à la santé animale mais se pencherait également sur la santé et le bien-être de la population. Il a souligné le caractère historique de la Réunion puisqu'elle regroupait les Ministres de l'Agriculture et les Ministres de la Santé des États membres présents.

M. Marcus Vinicius Pratini de Moraes (Ministre de l'Agriculture du Brésil) a ensuite pris la parole s'adressant à l'assemblée au nom du Gouvernement du Brésil et insistant sur le fait que les pays de la Région devaient prendre un engagement politique pour soutenir la lutte contre la fièvre aphteuse, les zoonoses ainsi que les programmes de salubrité alimentaire. L'Ambassadeur Celso Lafer (Ministre des Affaires étrangères, Brésil) a répété combien son gouvernement était heureux de pouvoir être l'hôte d'une réunion d'une telle importance.

Le Dr José Serra (Ministre de la Santé, Brésil) a noté que l'intensification de la production et de la commercialisation des produits agricoles s'accompagnait de risques importants pour la santé et que ces risques devaient être traités par les secteurs de la santé et de l'agriculture de manière coordonnée dans le cadre des accords internationaux de l'Organisation mondiale du Commerce (OMC). Toutefois, a-t-il remarqué, il existe également une relation positive entre un commerce international accru des produits alimentaires et le développement socio-économique des pays.

### *Première séance*

Lors de la première séance, le Dr Primo Arámbulo III (Coordinateur, Programme de santé publique vétérinaire, OPS) a présenté le rapport sur la santé publique vétérinaire dans le cadre des Orientations stratégiques et programmatiques de l'Organisation panaméricaine de la Santé, 1999-2000 (document RIMSA12/3) soulignant les progrès importants réalisés par les pays au niveau du contrôle et de l'éradication de la fièvre aphteuse et autres zoonoses et pour le suivi de la salubrité alimentaire, grâce au développement de l'approche de santé publique vétérinaire dans la Région en fonction des besoins locaux de chaque pays. Lors de la discussion entourant la présentation du Dr Arámbulo, un certain nombre de délégations ont félicité l'OPS sur la qualité de sa coopération technique dans le domaine de la santé publique vétérinaire. On a proposé que les futures évaluations de cette coopération comprennent des indicateurs de progrès mesurables adaptés aux conditions particulières dans différentes régions et différents pays. La résolution RIMSA12.R1 a été adoptée par rapport à ce point de l'ordre du jour.

Pendant cette première séance, le Dr Claudio Almeida (Directeur, Institut panaméricain pour la Protection alimentaire et la Lutte contre les Zoonoses (INPPAZ) a ébauché le plan d'action proposé pour l'INPPAZ en 2002-2003 (document RIMSA12/4). Il a décrit les mesures et stratégies qui seront appliquées dans le cadre du Plan stratégique

sur la salubrité alimentaire mis en œuvre par les divers pays avec la coopération technique de l'OPS. Dans la discussion qui a suivi, les délégués ont exprimé leur soutien en faveur du plan d'action proposé et a félicité l'INPPAZ pour sa coopération avec les pays concernant l'innocuité alimentaire. On a proposé que l'Institut renforce ses activités dans les pays des Caraïbes. On a également souligné l'importance de la collaboration entre les pays. Les délégués ont adopté la résolution RIMSA12.R2 recommandant que soit approuvé le programme de coopération technique pour l'INPPAZ couvrant la période 2002-2003, tel que proposé par le plan d'action.

### *Deuxième séance*

La première partie de la seconde séance a été consacrée à un panneau sur la participation communautaire au niveau de la protection alimentaire. Des présentations ont été faites sur les thèmes suivants : Participation communautaire pour le développement de Marchés sains par le Dr Eduardo Pretell Zárata (Ministre de la Santé au Pérou); Participation communautaire pour la protection alimentaire dans l'industrie du tourisme par l'Honorable Israel A. Posner (Ministre de la Santé publique et des Affaires sociales et culturelles, Aruba); Participation communautaire pour la production de fruits et légumes sans risques par M. Rolando Escoto Marroquín (Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de l'alimentation, Guatemala) et le Rôle des communautés pour la protection alimentaire, par le Dr José Vargas Niello, Directeur de Consumers International (documents RIMSA12/6-10).

Lors de la discussion, on a souligné la relation entre la salubrité alimentaire et le tourisme ainsi que l'importance de la participation communautaire aux activités de protection alimentaire. On a également souligné que les mêmes critères de salubrité et de qualité appliqués aux produits destinés à l'exportation devaient être appliqués aux aliments vendus sur des marchés nationaux. La discussion a également porté sur les questions de modification génétique des aliments et l'utilisation d'hormones, d'antibiotiques et de pesticides pour la production agricole. Concernant la production agricole, on a proposé de mettre au point un protocole uniforme pour traiter des risques liés aux aliments transgéniques.

Ensuite, le Dr João Carlos de Souza Meirelles (Secrétaire de l'Agriculture et de l'approvisionnement en aliments de l'État de São Paulo, Brésil) a présenté une proposition pour la création de la Commission panaméricaine de salubrité alimentaire (COPAIA). Les participants étaient tous d'accord quant à la création de la commission. Mais ils ont proposé de revoir les termes de référence afin d'éviter une répétition des fonctions entre cette nouvelle entité et d'autres agences et organisations existantes. A la demande de la Délégation des États-Unis d'Amérique, une séance spéciale a été organisée pour discuter des diverses questions concernant la mission, la forme et les termes de référence de la Commission et on a décidé de créer un groupe de travail pour

examiner les termes de référence en intégrant les suggestions et les propositions faites par les diverses délégations. Ensuite, ces suggestions seront soumises aux fins d'examen par les membres de COPAIA. La résolution RIMSA12.R3 reflète les résultats des discussions relatives à ce point de l'ordre du jour.

A la fin de la seconde séance, les Secrétaires de l'Agriculture et de la Santé de l'État de São Paulo ont signé un accord avec le Directeur de l'Organisation panaméricaine de la Santé s'engageant à fournir un soutien financier pour le fonctionnement de la Commission.

### *Troisième séance*

La troisième séance a commencé par la présentation du plan d'action proposé pour le Centre panaméricain de la Fièvre aphteuse (PANAFTOSA) 2002-2003. Cette présentation a été faite par le Dr Eduardo Correa (Directeur, PANAFTOSA) qui a fait le point de l'état d'avancement de la mise en œuvre du Programme hémisphérique pour l'éradication de la fièvre aphteuse et a discuté la situation d'urgence dans plusieurs pays de la Région ainsi que des mesures et des objectifs de la prochaine période biennale. Lors de la discussion de ce point de l'ordre du jour, les participants ont soutenu la nouvelle fonction d'audit confiée à PANAFTOSA par la Commission de l'Amérique du Sud pour le contrôle de la maladie aphteuse (COSALFA) et on a proposé que le Centre coordonne une étude sur la situation actuelle concernant la maladie dans le Cône Sud. On a également demandé que PANAFTOSA étende sa coopération dans le domaine de la rage pour inclure la rage transmise par les chauves-souris. A l'instar du plan d'action pour l'INPPAZ, on a proposé que des indicateurs soient développés pour évaluer si les résultats escomptés ont été obtenus.

La Réunion interaméricaine a adopté la résolution RIMSA12.R4, recommandant aux Organes directeurs de l'OPS d'adopter le plan d'action pour la coopération technique du Centre panaméricain de la Fièvre aphteuse en 2002-2003.

Ensuite, le rapport de la VIII<sup>e</sup> réunion du Comité hémisphérique pour l'éradication de la fièvre aphteuse (document RIMSA12/12) et la résolution adoptée par le Comité ont été présentés par M. Pedro Adán Gordón (Panama, Vice-Président de la VIII<sup>e</sup> réunion du Comité). Cette résolution a été validée et adoptée avec un léger changement par la Réunion interaméricaine (résolution RIMSA12.R5). Le Dr Alleyne a félicité les représentants des producteurs pour leur participation active à l'éradication de la fièvre aphteuse et les a vivement encouragés à continuer d'assumer un rôle plus actif dans le financement des activités. De plus, les délégations de Guyana et de la Jamaïque ont indiqué que leur pays avaient mis au point des plans d'urgence pour traiter des situations causées par des flambées de cas de fièvre aphteuse et autres maladies animales et ont proposé de partager leurs expériences avec d'autres pays.

Ensuite, les délégués ont écouté une présentation par M. Agustín Espinosa (Ambassadeur de l'Uruguay au Brésil) sur la situation de la fièvre aphteuse dans son pays. L'Ambassadeur Espinosa a pris la parole au nom de Dr Gonzalo González (Ministre de l'Agriculture, Uruguay) qui devait en principe faire une présentation sur les implications des réformes dans le secteur de l'élevage pour l'éradication de la fièvre aphteuse et d'autres aspects de la santé animale (document RIMSA12/13) mais qui se trouvait dans l'incapacité de venir suite à une situation d'urgence dans son pays. M. Espinosa a fait une mise à jour pour les délégués concernant la situation de la maladie en Uruguay et les mesures prises pour la contrôler, soulignant le caractère ponctuel et la transparence avec laquelle le Gouvernement de l'Uruguay avait notifié le premier foyer de l'infection dépistée. Il a remercié les Gouvernements de l'Argentine et du Brésil pour leur collaboration au niveau de la fourniture du vaccin contre la fièvre aphteuse et a souligné l'importance du rôle de coordination régionale de PANAFTOSA.

Le rapport de la VIII<sup>e</sup> réunion des Directeurs des Programmes nationaux de contrôle de la rage en Amérique latine (RIMSA12/14) a été présenté par le Dr Ana María Navarro (Directrice, Programme national de lutte contre les zoonoses au Pérou). Lors de la discussion suivant la présentation, plusieurs délégués ont souligné l'importance accrue de la rage transmise par les chauves-souris vampires et ont demandé que l'OPS renforce sa coopération technique à cet égard. Au vu des implications de la rage transmise par les chauves-souris au niveau de l'élevage, on a proposé que le secteur agricole participe à des futures réunions des directeurs des programmes de contrôle de la rage. La Réunion interaméricaine a adopté la résolution RIMSA12.R6 concernant ce point de l'ordre du jour.

Le dernier thème envisagé lors de la troisième séance concernait les Municipalités productives et la Sécurité alimentaire au niveau local (document RIMSA12/19). La présentation concernant ce point de l'ordre du jour a été faite par le Dr Emerio Serrano Ramírez (Ministère de l'Agriculture, Cuba) qui a décrit le Mouvement des Municipalités productives mis sur pied dans les régions de son pays pratiquant l'élevage, avec la collaboration de l'OPS. Le mouvement a été jugé un bon modèle pour promouvoir la sécurité alimentaire et la salubrité alimentaire. On a également souligné la valeur de ses composantes communautaires et éducatives.

#### *Quatrième séance*

La quatrième séance de RIMSA XII a été consacrée à un panel sur les zoonoses revêtant une importance pour l'économie et la santé publique, par le biais des présentations suivantes : Brucellose et tuberculose bovine : contrôle ou élimination ? par le Dr Javier Usabiaga Arroyo (Secrétaire de l'Agriculture, de l'Élevage et du Développement rural, Mexique); Perspectives pour l'élimination de l'hydatidose dans le Cône Sud, par Dr Eduardo Touyá (Ministère de la Santé publique, Uruguay); Situation

actuelle sur le plan de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) par le Dr Bernard Vallat (Directeur général, Office International des Épizooties) et l'Impact des zoonoses émergentes sur la santé humaine et animale par le Dr Julio R. Alfred Cassab (Ministère de la Santé et des Services sociaux, Bolivie) (documents RIMSA12/15-18)

Lors de la discussion, les délégués ont souligné l'importance de maintenir la continuité dans les efforts faits pour éliminer la brucellose et la tuberculose bovine, surtout lors de la phase finale quand les rendements économiques iraient en diminuant. La surveillance épidémiologique, l'action intersectorielle et la certification ont également été jugées des mesures d'importance capitale. Le Dr Vallat a décrit les catégories épidémiologiques des pays et a présenté les critères utilisés par l'Office International des Épizooties (OIE) pour déterminer la classification épidémiologique d'un pays. En ce qui concerne l'encéphalopathie spongiforme bovine, il a indiqué que la question était complexe et qu'il subsiste des doutes scientifiques concernant la maladie. Le Délégué de la Colombie a récapitulé le rapport d'une réunion d'experts sur l'ESB, convoquée par le Directeur de l'OPS et qui s'est tenue à Montevideo, Uruguay du 9 au 11 avril 2001. Diverses délégations ont indiqué leur soutien pour les recommandations émanant de cette réunion dont le but est de vérifier que les Amériques restent à l'abri de l'ESB.

La Réunion interaméricaine a adopté deux résolutions concernant ce point de l'ordre du jour : RIMSA12.R7 et RIMSA12.R8.

Lors de la quatrième séance, un accord a été signé par les Ministres de l'Agriculture du Brésil, du Paraguay et de l'Uruguay, par le Vice-Ministre de l'Agriculture du Chili, par le Secrétaire de l'Agriculture de l'Argentine et un représentant du Ministère de l'Agriculture de la Bolivie concernant la formulation d'un plan d'action conjoint, coordonné par PANAFTOSA, en vue d'éradiquer la fièvre aphteuse du Cône Sud. Les termes de référence de l'accord portent sur la transparence de l'information, les stratégies conjointes, le renforcement de PANAFTOSA, l'échange scientifique-technique, la promotion des marchés et l'information sur les aspects de la santé publique se rapportant à la fièvre aphteuse.

### ***Séance spéciale avec le Président du Brésil***

Cette séance a été dirigée par le Dr Fernando Henrique Cardoso, Président de la République fédérative du Brésil. Le Ministre de l'Agriculture du Brésil et l'Ambassadeur du Brésil auprès de l'Organisation des États américains ont également participé. Suivant les discours du Dr Alleyne et Dr Geraldo Alckmin (Gouverneur de l'État de São Paulo), le Président Cardoso s'est adressé à RIMSA XII. Il a relevé l'importance de cette réunion en vue de renforcer les programmes de contrôle de la fièvre aphteuse, les zoonoses et les programmes de salubrité alimentaire. Il a fait référence à la création de COPAIA et a déclaré la clôture officielle de RIMSA 12.

## **Résolutions**

Pendant RIMSA 12, les délégués ont adopté les 10 résolutions suivantes :

***RIMSA12.R1 : Coordination intersectorielle entre la santé et l'agriculture pour la mise au point de programmes de santé publique vétérinaire***

***LA XII<sup>e</sup> RÉUNION INTERAMÉRICAINE,***

Prenant en compte les progrès réalisés par les pays de la Région pour l'éradication de la fièvre aphteuse, le contrôle des zoonoses et la salubrité alimentaire, avec la coopération technique de l'Organisation panaméricaine de la Santé;

Sachant que RIMSA a été créé en tant que forum intersectoriel au plus haut niveau politique pour mettre en place, guider, suivre et intégrer les mesures sanitaires aux plans régionaux pour l'éradication de la fièvre aphteuse et autres zoonoses ainsi que pour le contrôle alimentaire;

Reconnaissant la nécessité d'orienter l'infrastructure de santé publique vétérinaire et de santé animale dans les pays vers une approche moderne qui couvre la chaîne de production de l'exploitation agricole jusqu'à la table et dont la consolidation exige une coordination entre les secteurs public et privé;

Ayant connaissance de la vaste réponse à l'appel lancé par le Directeur de l'OPS aux ministres de la santé et de l'agriculture des États membres les encourageant à participer ensemble pour la première fois à RIMSA, prouvant ainsi l'existence de l'esprit du panaméricanisme dans la Région;

Considérant les recommandations des divers forums mondiaux concernant le commerce de produits alimentaires qui reconnaissent la nécessité de renforcer la coordination intersectorielle et interpays et leur demande que les organisations internationales renforcent et élargissent la coopération technique dans le domaine de la santé publique vétérinaire avec les pays en développement; et

Consciente que la production d'aliments sans risques pour la consommation nationale et les exportations contribue au bien-être de la population et au développement socio-économique équitable des pays,

***DÉCIDE :***

1. D'encourager vivement les Gouvernements à :

- a) mettre en place des mécanismes de coordination intersectorielle entre la santé et l'agriculture, avec la participation des producteurs et des consommateurs, visant à renforcer l'organisation et l'exécution des programmes de santé publique vétérinaire;
  - b) renforcer l'infrastructure des programmes de santé publique vétérinaire et de santé animale pour aider à atteindre les objectifs retenus;
  - c) utiliser des méthodes de coordination intersectorielle pour mettre en place des politiques et intégrer des normes pour l'inspection sanitaire, le contrôle de qualité et la salubrité alimentaire aux niveaux national, sous-régional et régional.
2. De demander au Directeur de l'OPS de :
- a) renforcer la coordination intersectorielle en convoquant RIMSA tous les deux ans, conformément à la recommandation faite au vu de la résolution CD17.R19 du Conseil directeur de l'Organisation panaméricaine de la Santé (1967) et de la résolution RIMSA11.R3 (1999);
  - b) continuer à fournir une coopération technique aux pays par l'entremise du Programme sur la santé publique vétérinaire et par le biais de ses centres spécialisés, PANAFTOSA et INPPAZ;
  - c) Consolider les objectifs et buts de lutte et d'éradication de la fièvre aphteuse, des zoonoses et des plans de salubrité alimentaire conformément aux orientations stratégiques et programmatiques de l'OPS.

*(Troisième séance, 3 mai 2001)*

***RIMSA12.R2 : Plan d'action proposé de l'Institut panaméricain pour la Protection alimentaire et la Lutte contre les Zoonoses (INPPAZ)***

***LA XII<sup>e</sup> RÉUNION INTERAMÉRICAINNE,***

Ayant pris connaissance du Rapport de l'Institut panaméricain pour la Protection alimentaire et la Lutte contre les Zoonoses (INPPAZ) (document RIMSA 12/4);

Prenant en compte la résolution CD42.R3 du Conseil directeur de l'OPS adoptant le plan stratégique de la protection alimentaire;

Reconnaissant que les activités de coopération technique et le Plan d'action présentés par l'INPPAZ répondent aux problèmes actuels sur le plan de la salubrité alimentaire et du commerce des produits alimentaires;

Considérant les progrès réalisés par le Système régional d'information pour la surveillance épidémiologique des maladies transmises par les aliments (SIRVE-ETA) et son utilité conséquente pour la prise de décisions relatives aux interventions sanitaires;

Connaissant les progrès faits par le Système régional d'information sur la législation afférente aux produits alimentaires et sa grande utilité pour les mécanismes d'harmonisation et les marchés communs; et

Consciente de la nécessité à la base de la coopération technique de l'OPS par le biais de l'INPPAZ et son utilité pour soutenir les activités de salubrité alimentaire dans les pays de la Région,

***DÉCIDE :***

1. De remercier le Gouvernement de la République argentine pour son soutien continu au développement et au fonctionnement de l'Institut panaméricain pour la Protection alimentaire et la Lutte contre les Zoonoses et de demander son co-financement continu à l'Institut.
2. D'exprimer sa satisfaction au Directeur de l'OPS face aux progrès réalisés par l'INPPAZ au niveau de la coopération technique en matière de salubrité alimentaire pour les pays des Amériques.
3. De recommander au Directeur de l'OPS d'approuver le programme de coopération technique pour l'INPPAZ couvrant la période 2002-2003, tel que proposé dans le Plan d'action.

*(Troisième séance, 3 mai 2001)*

***RIMSA12.R3 : Création de la Commission panaméricaine pour la salubrité alimentaire (COPAIA)***

***LA XII<sup>e</sup> RÉUNION INTERAMÉRICAINNE,***

Ayant consulté le document RIMSA12/11 : *Proposition pour la création de la Commission panaméricaine pour la salubrité américaine (COPAIA)*;



Considérant que des graves flambées de cas de maladies transmises par les aliments se sont propagées dans le monde ces dix dernières années, montrant aux responsables dans les divers pays qu'il est nécessaire de prendre des mesures pour prévenir le risque de transmission à la population et les pertes économiques provenant de la contamination des produits alimentaires;

Sachant que la situation concernant la salubrité alimentaire dans le monde a fait l'objet d'un examen récent lors de la Cinquante-Troisième Assemblée mondiale de la Santé qui a adopté une résolution (WHA53.15) accordant la priorité à la salubrité alimentaire et faisant des recommandations correspondantes aux États membres et au Directeur général de l'OMS;

Prenant en compte la résolution CD42.R3 aux termes de laquelle le Conseil directeur de l'OPS a adopté le plan stratégique sur la protection alimentaire pour la Région des Amériques et a demandé au Directeur de se pencher sur la possibilité de créer une commission régionale pour la salubrité alimentaire afin de formuler des politiques régionales dans ce domaine;

Sachant que la création de l'Organisation mondiale du Commerce a poussé les pays à revoir leurs politiques et à adopter les normes de Codex Alimentarius comme la fondation scientifique et technique garantissant que les aliments consommés par la population sont sans danger pour leur santé outre le fait que ces normes facilitent le commerce international des produits alimentaires;

Reconnaissant qu'une commission au niveau adéquat permettra aux responsables des secteurs de la santé et de l'agriculture, aux producteurs et aux consommateurs ainsi qu'aux organisations internationales de collaborer pour renforcer et coordonner la coopération technique dans les domaines prioritaires afin de vérifier que la population des Amériques a accès à des aliments salubres; et

Prenant note de l'approbation qui entoure la proposition en vue de créer la Commission panaméricaine de la salubrité alimentaire et les vastes discussions liées aux termes de référence proposés,

### ***DÉCIDE :***

1. de féliciter les gouvernements pour leur décision d'accorder une haute priorité à la salubrité alimentaire dans leur programme politique et de les encourager à organiser des programmes engageant tous les secteurs et toutes les institutions s'occupant de la salubrité alimentaire.

2. D'approuver la création de la Commission panaméricaine pour la salubrité alimentaire (COPAIA).
3. De demander au Directeur de l'OPS de :
  - a) fournir un soutien technique et budgétaire pour les opérations de COPAIA;
  - b) de convoquer un petit groupe de travail pour rassembler les commentaires concernant la portée, le cadre et les termes de référence de COPAIA, commentaires faits lors de la discussion de RIMSA XII et de les présenter à COPAIA;
  - c) de convoquer une séance de COPAIA dès que possible pour évaluer les commentaires rassemblés par le petit groupe de travail et pour rédiger l'avant-projet des termes de référence guidant le travail de COPAIA.

*(Quatrième séance, 3 mai 2001)*

***RIMSA12.R4 : Plan d'action proposé du Centre panaméricain de la Fièvre aphteuse (PANAFTOSA), 2002-2003***

***LA XII<sup>e</sup> RÉUNION INTERAMÉRICAINNE,***

Reconnaissant les progrès importants déployés au niveau de la mise en œuvre du Programme hémisphérique pour l'éradication de la fièvre aphteuse, avec la coopération du Centre panaméricain de la fièvre aphteuse (PANAFTOSA);

Sachant que PANAFTOSA, en tant que centre de référence technique reconnu par d'autres continents est l'institution adéquate, agissant indépendamment et guidé par les directives de l'Organisation panaméricaine de la Santé, dispose de la pleine capacité pour exécuter et coordonner les missions visant à analyser la situation sanitaire des pays, surtout en cas d'urgence sur le plan de la santé;

Reconnaissant que PANAFTOSA a intégré progressivement à son travail la coopération technique dans le domaine d'autres zoonoses, surtout en ce qui concerne l'élimination de la rage, le contrôle et l'éradication de la brucellose et de la tuberculose bovine ainsi que la surveillance épidémiologique de l'encéphalopathie spongiforme bovine; et

Sachant que l'élargissement de la portée de la coopération technique de PANAFTOSA demande que l'on adapte et incorpore le système de surveillance épidémiologique à ces nouvelles entités sanitaires sur la base d'une participation communautaire active,

***DÉCIDE :***

1. De recommander que les Organes directeurs de l'Organisation panaméricaine de la Santé analysent et adoptent le plan d'action pour la coopération technique du Centre panaméricain de la fièvre aphteuse, 2002-2003, octroyant des ressources conformément à la coopération technique programmée pour la santé animale et la lutte contre les zoonoses et aux ressources disponibles au sein de l'Organisation.
2. De remercier le Gouvernement de la République fédérative du Brésil pour sa contribution annuelle au fonctionnement de PANAFTOSA, lui demandant instamment de maintenir ce soutien dans les années à venir.
3. De demander aux gouvernements d'autoriser une évaluation faite par PANAFTOSA de la situation sanitaire dans les divers pays, avec des missions par des professionnels nationaux et coopération technique nécessaire pour traiter les urgences sur le plan de la santé.
4. De prier instamment les gouvernements, en coordination avec PANAFTOSA, de mettre en place des programmes de gestion de la qualité dans les services vétérinaires qui accordent la priorité aux programmes de prévention sanitaire, surtout les maladies dans la phase d'éradication ou les maladies peu connues dans l'Hémisphère, insistant sur le renforcement des systèmes de surveillance épidémiologique, le diagnostic en laboratoire et la formation, sur la base de la co-gestion par les secteurs public et privé.

*(Quatrième séance, 3 mai 2001)*

***RIMSA12.R5 : VIII<sup>e</sup> Réunion du Comité hémisphérique pour l'éradication de la fièvre aphteuse (COHEFA 8)***

***LA XII<sup>e</sup> RÉUNION INTERAMÉRICAINNE,***

Considérant

- Les progrès faits lors des décennies précédentes en ce qui concerne l'éradication de la fièvre aphteuse dans la sous-région du Cône Sud;

- Les progrès réalisés par le programme d'éradication de la Colombie avec certification d'une vaste étendue de son territoire exempt de la maladie avec vaccination;
- Les efforts du Gouvernement de la République coopérative de Guyana afin de créer les conditions nécessaires pour que son pays soit déclaré exempt de la maladie sans vaccinations;
- Le statut des Caraïbes, de l'Amérique centrale et de l'Amérique du Nord comme des régions qui se sont débarrassées depuis longtemps de la maladie;
- Les répercussions négatives des urgences sanitaires en Argentine, au Brésil, en Colombie et en Uruguay montrant qu'il est nécessaire de mettre sur pied un groupe international pour traiter ces urgences;
- La nécessité d'intégrer les programmes au-delà des frontières géographiques et de renforcer la crédibilité et la transparence des programmes de santé animale dans la Région;
- La nécessité d'encourager la participation continue du secteur privé à la co-gestion des programmes nationaux, maintenant sa confiance en lui montrant que les réussites obtenues peuvent être étendues et maintenues;
- Qu'une fois la maladie éradiquée, des étapes rigoureuses doivent être prises pour prévenir sa ré-introduction dans la région;
- Qu'il est nécessaire de revoir le plan d'action actuel de PHEFA, en accordant la priorité aux activités de prévention,

***DÉCIDE :***

1. D'avaliser les recommandations de COHEFA 8.
2. De demander aux gouvernements qui notifient encore des cas de fièvre aphteuse d'intensifier leurs efforts en vue d'éliminer les cas cliniques, diminuant les réservoirs de virus dans la Région.
3. De recommander aux gouvernements qui ont déjà éradiqué la maladie de maintenir les ressources octroyées à la prévention à la prévention, et aux termes d'une vision régionale, d'apporter un soutien aux pays voisins encore aux prises de ce problème afin de réduire le risque de ré-introduction de la maladie sur leur propre territoire.

4. De demander à PANAFTOSA de travailler avec les gouvernements des pays des Caraïbes pour mettre en place des plans d'intervention en cas d'urgence pour les maladies animales.
5. De proposer que les gouvernements qui constituent PHEFA de soutenir PANAFTOSA dans l'exécution de sa nouvelle mission en tant qu'entité pour évaluer les programmes nationaux, surtout dans les situations d'urgence, mandat défini lors de la III<sup>e</sup> Réunion spéciale et de la XXVIII<sup>e</sup> Réunion régulière de COSALFA.
6. De demander à PANAFTOSA d'orienter sa coopération technique vers une approche préventive en encourageant un suivi actif et une formation des ressources humaines au niveau régional.
7. De prier instamment les gouvernements de participer à la mise en place d'un système d'information et de surveillance proposé par PANAFTOSA, renforçant la confiance dans le système et son rôle pour assurer la qualité des services vétérinaires dans la Région.
8. De demander aux gouvernements de soutenir PANAFTOSA dans sa mission en tant que laboratoire de référence pour des études régionales des souches virales en circulation, fournissant l'information nécessaire pour déterminer l'état de transmission des maladies dans la Région.
9. De réitérer aux gouvernements l'importance de la co-gestion des secteurs public et privé au niveau de l'exécution des programmes de santé animale à long terme, tels que l'éradication de la fièvre aphteuse.
10. De demander à PANAFTOSA de continuer à formuler le nouveau Plan d'action 2001-2009 pour PHEFA et la proposition concernant la création d'un nouveau groupe de réponse en cas d'urgence.
11. De recommander aux pays de se rappeler quand ils font leur analyse des risques les recommandations de l'Office International des Épizooties (OIE) concernant les produits susceptibles d'être les véhicules de la transmission du virus de la fièvre aphteuse, évitant ainsi l'application de mesures qui ne sont pas sous-tendues par une base scientifique-technique adéquate.
12. De prier instamment les gouvernements d'adapter leurs programmes aux directives générales du nouveau plan d'action de PHEFA une fois celui-ci mis au point et adopté et de renforcer leurs mécanismes de réponse en cas d'urgence.

13. D'avaliser les résolutions des XXVII<sup>e</sup> et XXVII<sup>e</sup> Réunions régulières et de la III<sup>e</sup> Réunion spéciale de COSALFA.

*(Quatrième séance, 3 mai 2001)*

***RIMSA12.R6 : VIII<sup>e</sup> Réunion des Directeurs des Programmes nationaux de contrôle de la rage en Amérique latine (REDIPRA)***

***LA XII<sup>e</sup> RÉUNION INTERAMÉRICAINNE,***

Prenant en compte le document RIMSA12/10 : *Rapport de la VIII<sup>e</sup> Réunion des Directeurs des Programmes nationaux de contrôle de la rage en Amérique latine* qui décrit les progrès réalisés pour éliminer la rage chez l'homme transmise par des chiens dans la Région et recommande des stratégies à l'intention des pays et de l'OPS pour consolider et maintenir les améliorations de la situation;

Reconnaissant que le risque de rage canine persiste encore dans certains pays au même titre que le risque de sa ré-apparition dans des pays ou régions qui sont arrivés à l'éliminer;

Connaissant le risque accru pour la santé publique et les pertes économiques causées par la rage répandue par les animaux sylvains en Amérique latine, en Guyana et dans les Iles de la Grenade et de Trinité-et-Tobago, surtout la rage transmise par les chauves-souris vampires; et

Sachant qu'il est nécessaire de renforcer la surveillance et la caractérisation épidémiologique de la rage chez les animaux domestiques et sauvages, d'améliorer la prise en charge des personnes exposées au risque de contracter la rage et de promouvoir l'utilisation de nouvelles technologies pour le diagnostic, la surveillance et la prévention de la rage,

***DÉCIDE :***

1. De prier instamment les Gouvernements :
  - a) d'octroyer les ressources nécessaires pour atteindre le but proposé, à savoir l'élimination durable, de la rage humaine transmise par des chiens dans les Amériques;

- b) de renforcer l'articulation multisectorielle à tous les niveaux (surtout entre la santé et l'agriculture) et de promouvoir la participation des gouvernements municipaux et de la communauté aux mesures de contrôle et de prévention de la rage dans les zones urbaines et rurales;
  - c) de vérifier la disponibilité et l'utilisation de produits d'immunobiologie de qualité prouvée en fonction des normes internationales, d'étendre la couverture de soins des personnes exposées au risque de contracter la rage et de réaliser une surveillance active de la rage chez les chiens, le bétail et chez les animaux sauvages.
2. De demander au Directeur de l'OPS :
- a) de continuer à fournir une coopération technique aux programmes nationaux par le biais du Programme de santé publique vétérinaire dans le but de consolider l'élimination de la rage transmise par les chiens et de maintenir le contrôle de la rage chez les animaux sauvages;
  - b) de promouvoir la coopération entre pays et secteurs, surtout entre la santé et l'agriculture, aux fins d'un échange technique et scientifique visant au renforcement des méthodes diagnostiques, la fabrication de produits d'immunobiologie et la mise au point de nouvelles technologies de prévention et de contrôle de la rage;
  - c) de coordonner des évaluations conjointes des programmes nationaux aux fins de déterminer si des changements s'avèrent nécessaires au vu de la situation épidémiologique et de la réforme du secteur de la santé, notamment de la décentralisation;
  - d) d'inviter la participation de la Grenade, de Guyana et de Trinité-et-Tobago aux réunions de REDIPRA.

*(Quatrième séance, 3 mai 2001)*

***RIMSA12.R7 : Zoonoses***

***LA XII<sup>e</sup> RÉUNION INTERAMÉRICAINE,***

*Ayant revu les thèmes présentés par le panel : Zoonoses revêtant une importance pour l'économie et la santé publique;*

Considérant la tendance croissante au niveau du commerce, du tourisme et des services entre pays suite aux accords d'intégration régionale ou sous-régionale et le risque que représentent ces activités pour la propagation des maladies notamment des zoonoses; et

Prenant en compte la menace constante des nouvelles zoonoses et la signification économique et sociale des zoonoses existantes et ré-émergentes dont la prévention et le contrôle demandent des efforts coordonnés et intersectoriels avec la participation active des intervenants sociaux concernés,

***DÉCIDE :***

1. De recommander instamment aux Gouvernements :
  - a) de mettre en place des systèmes de suivi et de surveillance qui reposent sur le diagnostic en laboratoire pour le dépistage des maladies émergentes possibles qui peuvent affecter aussi bien les humains que les animaux maintenant des plans d'intervention en cas d'urgence pour combattre immédiatement ces maladies;
  - b) d'adopter la méthodologie d'analyse de risques pour traiter et minimiser le risque des zoonoses émergentes (exotiques) dépistées à l'extérieur de la Région;
  - c) de créer des comités pour renforcer l'articulation multisectorielle à tous les niveaux avec la participation des intervenants sociaux dans le cadre de la décentralisation et de la participation communautaire;
  - d) renforcer leur engagement politique et identifier les ressources pour la prévention et le contrôle des zoonoses existantes et émergentes revêtant une importance pour l'économie et la santé publique.
2. De demander au Directeur de l'OPS :
  - a) de soutenir les gouvernements au niveau de la préparation et formulation d'un plan pour la prévention et le contrôle des zoonoses, pour la conception et l'exécution de l'analyse des risques et pour la formulation de plans d'intervention en cas d'urgence afin de faire face à l'introduction possible de zoonoses exotiques dans la Région;
  - b) de promouvoir la coordination entre les organismes de coopération technique bilatéraux et internationaux pour la mobilisation des ressources techniques et financières afin d'appuyer les programmes de prévention et de contrôle des



- zoonoses et les plans d'intervention en cas d'urgence visant à prévenir les zoonoses émergentes;
- c) de préparer les stratégies et les plans d'action pour l'élimination de l'hydatidose dans le Cône Sud, les Andes et autres sous-régions;
  - d) de promouvoir l'adoption de stratégies et de plans d'action, au niveau sous-régional, pour le contrôle et l'élimination de la brucellose.

*(Quatrième séance, 3 mai 2001)*

***RIMSA12.R8 : Garder les Amériques à l'abri de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB)***

***LA XII<sup>e</sup> RÉUNION INTERAMÉRICAINE,***

Prenant en compte le document RIMSA11/17 : *la situation actuelle concernant l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB)* qui décrit les caractéristiques et l'évolution de cette maladie ainsi que ses implications sanitaires pour le commerce international des animaux et des produits animaux;

Considérant les recommandations de la Consultation OPS/OMS sur l'ESB : Bases scientifiques pour la formulation de politiques dans les Amériques, consultation tenue à Montevideo en Uruguay du 9 au 11 avril 2001 (document d'information RIMSA12/INF/7); et

Connaissant l'importance de garder les Amériques à l'abri de l'ESB et la nécessité de renforcer les systèmes nationaux de surveillance épidémiologique pour minimiser les risques d'introduction de la maladie dans l'Hémisphère,

***DÉCIDE :***

1. De recommander vivement aux Gouvernements :
  - a) d'envisager l'adoption des recommandations de la Consultation de Montevideo sur l'ESB, en insistant sur la surveillance et le suivi, l'analyse de risque et le diagnostic en laboratoire;

- b) d'harmoniser leurs politiques et normes pour protéger la Région contre l'introduction de l'ESB en fonction du Code sanitaire international des animaux de l'Office international des épizooties (OIE);
  - c) de renforcer les mécanismes interorganisations et interpays pour l'échange d'information et de technologie;
  - d) de réaliser une analyse des risques pour déterminer le risque que pose cette maladie pour les Amériques et de déployer une surveillance pour vérifier continuellement son absence dans chaque pays;
  - e) de formuler, par l'entremise de la Coordination régionale pour les Amériques de l'OIE et en collaboration avec l'OPS, une proposition qui sera présentée au Comité international de l'OIE afin d'intensifier les activités de la Commission de la fièvre aphteuse et autres épizooties concernant l'ESB à un niveau d'effort analogue au travail en cours concernant la fièvre aphteuse et la peste bovine;
  - f) de proposer que l'OIE certifie le statut des pays concernant l'ESB;
  - g) de promouvoir un travail conjoint entre les Ministères de l'Agriculture et de la Santé publique pour prévenir l'entrée de l'ESB et assurer la capacité et les politiques de diagnostic nécessaires.
2. De demander au Directeur de l'OPS :
- a) de soutenir les gouvernements pour la mise en œuvre des recommandations de la Consultation de Montevideo;
  - b) de promouvoir la coordination et la coopération interorganisations entre les pays pour mettre au point une approche commune dans la Région face à la formulation des politiques et à l'harmonisation des normes et procédures de l'ESB.

*(Quatrième séance, 3 mai 2001)*

***RIMSA12.R9 : Expression de reconnaissance au Gouvernement de la République fédérative du Brésil et au Gouvernement de l'État de São Paulo***

***LA XII<sup>e</sup> RÉUNION INTERAMÉRICAINE,***

Tenant compte de l'offre du Gouvernement de la République du Brésil d'être l'hôte de la XII<sup>e</sup> Réunion interaméricaine, au niveau ministériel, sur la santé et l'agriculture;

Appréciant l'excellente organisation et tout le soutien logistique des autorités fédérales du Brésil et de l'État de São Paulo pour la réalisation de la Réunion;

Honorée par la présence à la Réunion du Président du Brésil, le Dr Fernando Henrique Cardoso;

Reconnaissant les résultats de la Réunion qui renforcent les principes du panaméricanisme et la recherche de l'équité qui caractérisent la Région des Amériques; et

Touchée par l'hospitalité et le traitement reçu,

***DÉCIDE :***

D'exprimer unanimement sa profonde gratitude aux autorités du Gouvernement de la République fédérative du Brésil, sous la direction du Président de la République et ses Ministres de la Santé, de l'Agriculture et des Affaires étrangères ainsi qu'au Gouverneur et au Secrétaire de l'Agriculture et de l'approvisionnement en aliments de l'État de São Paulo.

*(Quatrième séance, 3 mai 2001)*

***RIMSA12.R10 : Expression de reconnaissance à l'Organisation panaméricaine de la Santé***

***LA XII<sup>e</sup> RÉUNION INTERAMÉRICAINE,***

Considérant que

- les pays des Amériques sont en train de faire de bons progrès concernant les programmes pour l'éradication des maladies qui affectent la santé humaine et animale, la production et le marché international;

- les pays disposent des technologies nécessaires pour atteindre le but de l'éradication des maladies qui affectent les animaux et la santé publique; et
- le Programme de santé publique vétérinaire de l'OPS par le biais de ses centres, PANAFTOSA et INPPAZ, et ses directives générales a répondu aux besoins des pays,

***DÉCIDE :***

1. D'exprimer sa reconnaissance pour le soutien fourni par le Dr Primo Arámbulo III en tant que coordinateur du Programme de santé publique vétérinaire.
2. De faire mention du soutien, de la transparence et de la volonté constante à apporter une assistance de l'Administration de l'OPS, représentée par le Dr George A.O. Alleyne.

*(Quatrième séance, 3 mai 2001)*



ORGANISATION PANAMÉRICAINNE DE LA SANTÉ  
ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ



## 128<sup>e</sup> SESSION DU COMITÉ EXÉCUTIF

*Washington, D.C., 25-29 juin 2001*

---

### ***RÉSOLUTION***

#### ***CE128.R2***

#### **LA XII<sup>e</sup> RÉUNION INTERAMÉRICAINNE, AU NIVEAU MINISTÉRIEL, SUR LA SANTÉ ET L'AGRICULTURE**

##### ***LA 128<sup>e</sup> SESSION DU COMITÉ EXÉCUTIF,***

Ayant examiné le rapport final de la XII<sup>e</sup> Réunion interaméricaine, au niveau ministériel, sur la santé et l'agriculture (document CE128/11),

##### ***DÉCIDE :***

De recommander que le Conseil directeur adopte une résolution dans les termes suivants :

##### ***LE 43<sup>e</sup> CONSEIL DIRECTEUR,***

Ayant examiné le rapport final de la XII<sup>e</sup> Réunion interaméricaine, au niveau ministériel, sur la santé et l'agriculture (document CD43/\_\_\_);

Prenant en compte la résolution CD17.R19 qui a autorisé le Directeur à convoquer ces réunions et la résolution RIMSA11.R3, ratifiée par le 41<sup>e</sup> Conseil directeur qui a approuvé le changement de nom de la réunion à « Réunion interaméricaine, au niveau ministériel, sur la santé et l'agriculture » gardant le sigle RIMSA;

Sachant que RIMSA a été créé comme le forum intersectoriel, au niveau politique le plus élevé, afin d'établir, d'orienter et de suivre les questions revêtant un intérêt mutuel pour les secteurs de l'agriculture et de la santé; et

Connaissant l'ample réponse à l'appel lancé par le Directeur de l'OPS aux ministres de la santé et de l'agriculture des États membres leur demandant de participer pour la première fois à RIMSA;

***DÉCIDE :***

1. D'avaliser les résolutions de RIMSA 12.
2. De prier instamment les États membres de continuer à encourager l'action intersectorielle pour l'organisation et l'exécution de plans stratégiques régionaux pour l'éradication de la fièvre aphteuse, le contrôle et l'élimination des zoonoses et le suivi de la salubrité des aliments.
3. De remercier le Gouvernement de la République fédérative du Brésil d'avoir été l'hôte de RIMSA 12.
4. De demander au Directeur :
  - a) de continuer à convoquer tous les deux ans les ministres de l'agriculture et de la santé afin qu'ils participent à RIMSA dans le but d'évaluer la coopération technique sur le plan de la santé publique vétérinaire et le fonctionnement de ses centres spécialisés, le Centre panaméricain de la fièvre aphteuse (PANAFTOSA) et l'Institut panaméricain pour la protection alimentaire et la lutte contre les zoonoses (INPPAZ);
  - b) de continuer à inclure la salubrité des aliments, la lutte contre les zoonoses, l'éradication de la fièvre aphteuse et d'autres questions relevant de la santé animale et humaine comme points permanents de l'ordre du jour pour les réunions de RIMSA;
  - c) de soutenir la formulation et l'application du plan d'action de la Commission panaméricaine pour la salubrité des aliments.